

LA CRISE D'EMPLOI DANS LA VILLE DE KINSHASA : FACTEURS EXPLICATIFS ET PERSPECTIVES DE REDUCTION

Par

Sébastien BAYAULI SENGA et KAYIFA KITOKO

*Assistants de deuxième mandat et Chercheurs au Centre de Recherche en Sciences Humaines
(CRESH/RDC)*

RÉSUMÉ

Depuis la zaïrianisation (1973), la radicalisation (1974), les pillages de 1992 et 1993, les guerres dites de libération (1997) et d'agression (2003), l'outil de production a été détruit ; le volume d'emploi a été sensiblement réduit et le chômage s'est installé.

Kinshasa, la capitale, attire pour diverses raisons (guerre, famine, pauvreté, distraction...), exode rural ; qui s'ajoute à la population et augmente le taux de chômage.

Les politiques économiques mises en œuvre pour créer, tant soit peu, les emplois, n'ont pas produit les résultats escomptés : le chômage persiste, se généralise et s'accompagne de la pauvreté.

Il est donc question de mettre en place à la fois des solutions politiques et industrielles.

Contrôler l'exode rural, cela exige la paix et la sécurité des Congolais où qu'ils soient ; la création des activités économiques non agricoles dans le milieu rural, investir en milieu rural : le milieu rural congolais abrite 70% de la population et constitue une main-d'œuvre nécessaire pour les travaux intensifs pour développer des diverses activités industrielles (fufuterie, chikwangerie, pêche, etc.).

Mots-clés : *Emploi, chômage, pauvreté, ville de Kinshasa*

ABSTRACT

Since Zairianization (1973), radicalization (1974), the looting of 1992 and 1993, the so-called wars of liberation (1997) and aggression (2003), the tool of production has been destroyed; the volume of employment was significantly reduced and unemployment set in.

Kinshasa, the capital, attracts for various reasons (war, famine, poverty, distraction, etc.), rural exodus; which adds to the population and increases the unemployment rate.

The economic policies implemented to create even a small amount of jobs have not produced the expected results: unemployment persists, is becoming widespread and is accompanied by poverty.

It is therefore a question of putting in place both political and industrial solutions.

Controlling the rural exodus requires peace and security for the Congolese wherever they are; the creation of non-agricultural economic activities in rural areas, investing in rural areas: the Congolese rural area is home to 70% of the population and constitutes a workforce necessary for intensive work to develop various industrial activities (fufuterie, chikwangerie, fishery, etc.).

Keywords: *Employment, unemployment, poverty, city of Kinshasa*

INTRODUCTION

Depuis la zaïrianisation (1973), la radicalisation (1974), les pillages de 1992 et 1993, les guerres dites de libération (1997) et d'agression (2003), l'outil de production a été détruit, le volume d'emploi a été sensiblement réduit et le chômage s'est installé.

Les politiques économiques mises en œuvre pour créer tant soit peu les emplois, n'ont pas produit les résultats escomptés : le chômage persiste, se généralise et s'accompagne de la pauvreté.

Cette dernière est source de beaucoup de mauvaises nouvelles : vol, viol, malnutrition, faim, mort.

Toutes ces antivaleurs brisent la cohésion au sein de la société et font naître Beaucoup d'autres comportements de déviance sociale du genre : « mendicité, enfants de rue, Kuluna, corruption...

Face à l'échec de toutes ces politiques, la formation fût jugée préalable au développement et l'accent était mis en priorité à l'éducation : les Universités ainsi créées ont produit les diplômés quasi inoccupés par l'économie. Finalement, il était admis que la politique gouvernementale pouvait jouer un rôle important dans la création d'emplois. Les Entreprises publiques créées sont transformées en vaches laitières et sont devenues les canards boiteux. Elles sont presque en faillite et le chômage s'est amplifié.

Cet article trouve sa justification dans la persistance du chômage et de la pauvreté dans un pays potentiellement très riche. Il se réalise sur fond d'une problématique suscitée par les interrogations suivantes :

- D'où vient le chômage Congolais ?
- Que faire pour le réduire ?

I. REVUE DE LA LITTÉRATURE

I.1 Cadre conceptuel et théorique

➤ Crise Quid ?

Certains Economistes Classiques (David Ricardo, Jean-Baptiste Say, ...) niaient la possibilité d'une crise générale de surproduction. Ainsi, faisant abstraction à la monnaie, Jean-Baptiste Say estimait que l'offre d'une marchandise constituait la demande d'une autre marchandise, que les produits s'échangeant entre eux, servaient de débouchés les uns aux autres.

Les Economistes Libéraux ont eu tendance à considérer les crises comme inéluctables, bénéfiques à la croissance. Il s'agit d'une purgation périodique qui assainit les affaires¹.

De nos jours, par contre, la plupart des économistes estiment que les crises constituent les gaspillages, mais peuvent désormais être évitées.

Dans cet ordre d'idées, Lecaillon écrit : « une crise de ce genre représente un gaspillage considérable des ressources, des pertes de production énormes et une accumulation importante de misère en raison du chômage qui en résulte ».²

Ces Economistes contemporains distinguent les crises de l'ancien régime et des crises modernes. Les crises de l'ancien régime sont des crises de sous production agricole ; les crises modernes sont celles où l'appareil productif produit une masse croissante de marchandises qui ne trouvent pas d'acheteur³.

Sans entrer dans cette querelle d'écoles, la crise qui sévit en RDC peut être comprise dans le sens que lui donne Samir Amin.

En effet, pour Samir Amin, la crise est une situation dans laquelle les attentes de la majorité ne peuvent être satisfaites par la logique du fonctionnement du système⁴.

La crise d'emploi en RDC correspond donc à cette insuffisance d'emploi dû aux déséquilibres entre l'offre et la demande d'emploi.

René Dumont fait un diagnostic et situe cette crise dans le fait que les jeunes Etats Africains, négligeant leur agriculture, ne s'engageaient pas dans une bonne voie, celle qui leur permettrait de sortir du sous-développement et prédit aussi la famine⁵.

La crise s'exprime, selon Samir Amin (1996), par le fait que le profit tiré de la production ne trouve pas de débouchés suffisants dans les investissements rentables financièrement susceptibles de développer les capacités de production⁶.

Pour Timberlake Llyod (1985), la crise humaine et environnementale de l'Afrique se déroule sur un arrière-plan de récession mondiale, de bas prix pour les matières premières, de taux d'intérêt élevé, d'énergie chère et d'assistance mal placée⁷.

¹ Clément Juglar, *Les crises commerciales et leur retour périodique*, Paris, Gullaumin, 1889, pp. 46-47.

² Lecaillon J., *Les mécanismes de l'économie*, Paris, Cujas, 1966, p.58.

³ Bremond, J., *Dictionnaire économique et social*, Paris, Hâtier, 1982, p.192.

⁴ Samir Amin, *La gestion capitaliste de la crise*, Paris, L'Harmattan, 1995.

⁵ Du Mont R., *L'Afrique Noir est mal partie*, Paris, Commission économique pour l'Afrique, 1962.

⁶ Samir Amin, *op. cit.*, p.11.

⁷ Timberlake Llyod, *L'Afrique en crise*, Paris, L'Harmattan, 1985, p.41.

Hyden, G., quant à lui, attribue cette crise à la thèse d'une paysannerie non capturée qui échappe ou qui n'est pas intégrée dans le circuit de production d'autres secteurs⁸.

Coquery-Vindrovitch évoque le moteur de la traite négrière d'impacts de lois coloniales ou de façon générale des contraintes des économies méditerranéennes atlantiques qui se sont succédées en Afrique⁹.

Dans son analyse de l'économie congolaise, Ndongala Tadi Lewa, situe la crise congolaise dans l'agriculture où l'on trouve le point de résistance au modernisme, à l'implantation d'une économie industrielle moderne.¹⁰

➤ Chômage ?

Au sens du bureau international du (BIT), un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- Etre sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé au moins une heure durant une semaine de référence ;
- Etre disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- Avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de 3 mois.

Le taux du chômage du Bureau International du travail (BIT) correspond à la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

Le taux de chômage élargi inclut les chômeurs dits découragés c'est-à-dire on a ôté de la définition précédente le 3^{ème} critère (avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir un qui commence dans moins de trois mois).

Ce taux de chômage permet d'identifier les personnes désireuses de commencer un travail mais qui ne font pas des démarches pour en obtenir, jugent leurs perspectives sur le marché du travail insuffisamment favorable.

Le taux de chômage au sens large correspond à la proportion de la population active au chômage, c'est-à-dire toute personne ayant l'âge légal pour travailler et qui, au cours de l'enquête était :

- sans travail ;
- disponible pour travailler.

Le taux de chômage doublement élargi correspond à la proportion de la population active au chômage, c'est-à-dire toute personne ayant l'âge légal pour travailler qui au cours de l'enquête était :

- sans travail ;

⁸ Hyden G, *La crise Africaine et la paysannerie non capturée*, Paris, Politique Africaine, juin 1985.

⁹ Coquery-Vindrovitch, *L'Afrique Noire, permanence et rupture*, Paris, Payot, 1985.

¹⁰ Ndongala Tadi Lewa, « Mutation structurelle de l'économie traditionnelle dans le Bas-Congo », in *Cahiers économiques et sociaux*, volume IV, numéro 1, Kinshasa, IRES, Mars 1966, p.3.

- disponible pour travailler ;
- découragée ;
- sans activités indépendamment de sa volonté.

Pour l'INSEE, le chômeur est toute personne qui déclare lors du recensement ou de l'enquête-emploi qu'elle est sans emploi et à la recherche d'un emploi.

La RDC adopte la définition de BIT : elle calcul aussi le taux de chômage élargi, le taux de chômage au sens large et le taux de chômage doublement élargi.

Dufort, G. et Gouault (1972) distinguent le chômage conjoncturel, le chômage Technologique et le chômage frictionnel.¹¹

Le chômage conjoncturel résulte d'une réduction générale de l'activité économique (crise) subie de façons diverses par l'ensemble des branches.

Le chômage technologique est provoqué par le progrès techniques qui réduit les nombres des emplois les moins qualifiés ou par les déplacements d'activités résultant de la concurrence ou de l'évolution économique (concentration des Entreprises).

Le chômage frictionnel correspond à l'impossibilité matérielle de trouver (jeunes cherchant un emploi) ou de retrouver (personnel Licencié) instantanément un emploi.

Pour Bremond J, le chômage structurel désigne une situation où l'on ne peut durablement créer les emplois à la mesure de l'augmentation de l'offre.¹²

Les pays sous-développés connaissent ce genre de chômage.

Le chômage conjoncturel est lié aux mouvements courts de l'activité économique et donc réversible, une réduction de l'activité économique en période où les entreprises liquident leurs stocks avant de passer des nouvelles commandes, va freiner l'embauche et créer une montée du chômage conjoncturel.

I.2 Cadre théorique du chômage

Deux approches radicalement opposées existent : la vision classique ou néoclassique et la vision Keynésienne.

Pour la vision classique, le chômage provient de difficultés d'ajustement propre au marché de travail.

La vision Keynésienne soutient que le chômage provient de déséquilibre sur le marché de produits et le marché de monnaie.

¹¹ Dufort G et Gouault, *Économie générale*, Tome 1, Paris, Foucher, 1972, p.27.

¹² Bremond G., *Dictionnaire économique et social*, Paris, Hatier, 1981, pp.151-152.

La vision classique du chômage

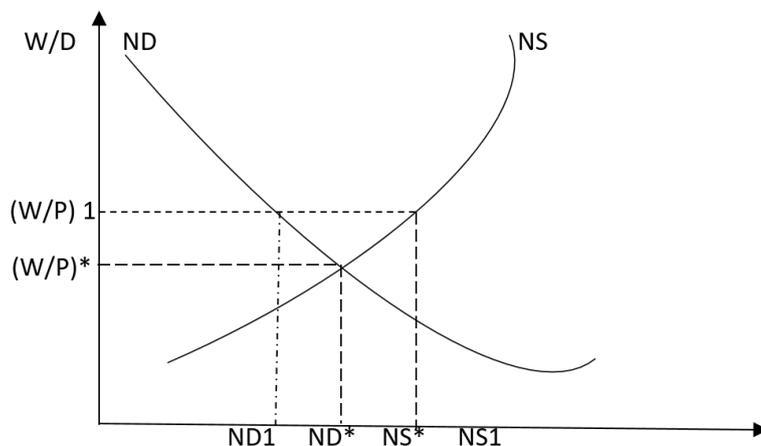
Beaucoup d'économistes classiques croyaient à la quasi-impossibilité du chômage étant donné que dans leur modèle sans friction, toute fraction de revenu non consacrée à des dépenses d'une certaine nature est automatiquement appliquée à des dépenses d'autres natures (Paul Samuelson, 1982).¹³

Ils étaient convaincus que les emplois seraient toujours offerts à tout ouvrier acceptant de s'embaucher, à la seule condition que le salaire nominal soit suffisamment comprimé grâce à la flexibilité.

Dans ce cas, s'il y a chômage, ce serait un chômage volontaire. Pour cette théorie classique, la persistance du chômage ne peut provenir que d'une rigidité de salaire à la baisse (Frédérique Bec, Pierre Cahuc et al., 2007)¹⁴.

L'explication néoclassique du chômage est donc simple : ce sont les rigidités de salaire à la baisse qui sont responsables du chômage ; les salaires trop élevés car les organisations syndicales sont trop exigeantes et l'ajustement à la baisse ne peut être réalisé. Il apparaît un chômage, il s'agit d'un chômage volontaire parce que les travailleurs exigent un salaire supérieur au salaire d'équilibre.

Représentation néoclassique : équilibre sur le marché du travail



Dans ce type d'approche, le marché du travail n'est qu'un marché parmi d'autres, tout marché étant régi par des modalités de fonctionnement identiques ; on retrouve les conditions habituelles dans la théorie du marché concurrentiel.

Dans la mesure où l'on suppose l'existence d'une courbe d'offre et d'une courbe de demande de travail, toutes les deux fonctions d'une même variable,

¹³ Paul Samuelson, *l'économie*, Paris, Armand Colin, 1982, p.484

¹⁴ Frédérique Bec, Pierre Cahuc et al., *Analyse macro-économique*, Paris, La Découverte, 2007, p.88.

le salaire réel, il existe un point d'intersection unique qui assure l'égalité entre l'offre et la demande.

L'équilibre existe, est unique et stable. Le niveau d'emploi ainsi défini est un équilibre de plein emploi ($N^*S=N^*D$) obtenu pour un niveau de salaire correspondant $(W/P)^*$.

S'il existe des rigidités dans le fonctionnement du marché (par exemple si le salaire ne peut baisser au-dessous d'un certain seuil, du fait des conventions collectives, d'existence du salaire minimum, d'intervention syndicale ou de revendication de salariés, il apparaît alors un chômage ; la demande du travail est réduite à ND_1 alors que l'offre est de NS_1 , l'écart entre les deux niveaux d'emploi mesure l'ampleur du chômage qui est dû aux rigidités du marché du travail ; au niveau de salaire réel considéré, il y a excès de l'offre par rapport à la demande, ou insuffisance de la demande de travail par rapport à l'offre.

Il est remarquable que l'établissement de l'équilibre (de ce qu'il est convenu d'appeler le plein emploi) passe par une baisse du salaire réel qui induira à la fois (et dans les proportions variables suivant les élasticités de deux courbes considérées une augmentation de la demande (de ND_1 à N^*D) et une diminution de l'offre de travail (de NS_1 à N^*S).

Le cas classique postule la neutralité des variables nominales : la même quantité des ouvriers produit la même quantité de produit réel, quel que soit l'indice de prix (ARJO KLAMER, 1988)¹⁵.

Les classiques mettent l'accent sur le salaire réel dans leur explication. Selon eux, les ouvriers considèrent le salaire réel lors qu'ils vendent leur travail et les employeurs voient le salaire réel lorsqu'ils embauchent leur main d'œuvre.

I.3 La théorie Keynésienne

Keynes pressentit que le plein emploi dépend à la fois des caractères du marché de travail et de la demande qui se présente sur les marchés des biens et services.

Si cette demande est faible, la production est faible et entraîne la réduction de l'embauche. Depuis Keynes, les notions de plein emploi, de marché de l'emploi, d'équilibre de sous-emploi, d'offre d'emploi prennent un sens (Bremond, 1981).

Le marché d'emploi est en équilibre si, pour un niveau de salaire donné, les quantités de travail offertes et les quantités de travail demandées s'ajustent ($OE=DE$).

¹⁵ ARJO KLAMER, *Entretiens avec les économistes Américains*, Floch Mayenne, 1988, p.35.

Le marché est déséquilibré si OE diffère de DE, autrement dit si les offres et les demandes ne s'équilibrent pas ; le marché est en situation de sous-emploi si la demande d'emploi excède l'offre ($DE > OE$) ; le marché est en situation de suremploi si l'offre excède la demande ($DE < OE$).

A la différence de l'analyse classique, Keynes situe les causes du chômage non sur le marché de l'emploi mais sur celui des produits et celui de monnaie.

Il admet bien qu'il y a des rigidités sur le marché de l'emploi, Il y a de syndicats organisés qui s'opposent à toute réduction de salaires. Cependant, ces rigidités ne sont pas responsables du chômage, il faut donc tourner vers les autres marchés pour y trouver l'explication de l'équilibre de sous-emploi.

Ainsi, pour la théorie Keynésienne, le chômage résulte d'une insuffisance des débouchés due à des retards d'ajustement de prix et de salaires nominaux (Frederick Bec, Pierre Cahuc, 2007).

La position de Keynes est différente. La rupture avec la théorie Classique concerne le comportement de travailleurs.

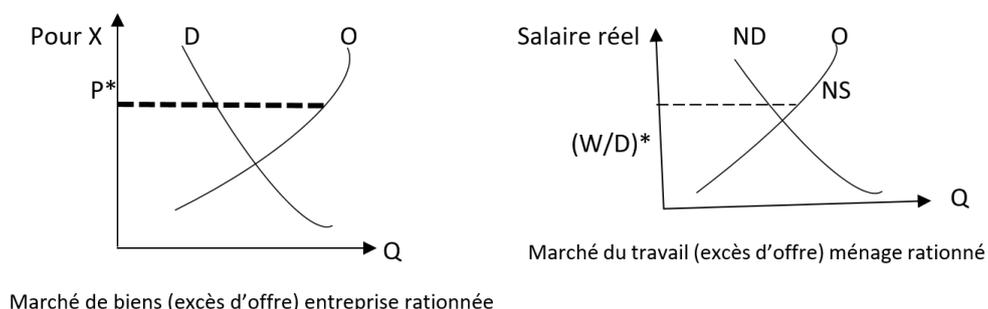
Pour Keynes, le constat est que les contrats de salaire portent, dans les économies contemporaines sur les salaires nominaux et non sur les salaires réels.

En opposition de ses prédécesseurs, Keynes affirme que l'essentiel du chômage ne peut être considéré comme volontaire.

En effet, le chômage du type volontaire est le seul dont les Classiques ou Néo-Classiques admettent l'existence. Or pour Keynes, il existe aussi un chômage involontaire.

Le déséquilibre Keynésien se présente comme suit :

Il y a excès de l'offre sur le marché de bien et sur le marché du travail. Le producteur est contraint sur ses débouchés (il ne peut vendre tout ce qu'il souhaiterait produire) et parallèlement, il y a des travailleurs en chômage, il y a excès d'offre (ce qui est équivalent à l'insuffisance de la demande sur les deux marchés ; c'est la situation dite « chômage Keynésien », on dit qu'il y a rationnement sur les deux types de marchés ; pour l'Entreprise sur le marché des biens et pour les travailleurs, pour les ménages sur le marché du travail.



Le chômage Keynésien apparaît lorsque sont réunies simultanément les deux conditions suivantes :

La demande autonome est inférieure au niveau qui permettrait d'assurer le plein emploi de la force de travail et le salaire réel très faible, inférieur à une valeur particulière réalisant l'égalité entre la demande rationnelle et la demande contrainte du travail.

Pour les économistes Néo-Keynésiens, leur théorie reposait sur la confiance accordée à leurs outils d'analyse : ils se référaient surtout au schéma IS/LM pour formaliser la théorie générale de Keynes.

Leur modèle montre les relations entre le taux d'intérêt et la production d'équilibre et peut être utilisé pour montrer l'efficacité de la Politique Budgétaire (ARJO Klamer, 1988). Les économistes Néo-Keynésiens postulaient que le rapport entre le chômage et l'inflation était stable et soulignaient son importance en matière de politique publique.

Selon leur optique, les mesures fiscales orientaient efficacement l'économie en accord avec la courbe de Phillips, fixant celle-ci à une combinaison choisie d'inflation et de chômage ; une réduction d'impôt induirait un accroissement de la dépense et un taux de chômage plus faible ainsi que l'indique le schéma IS/LM, mais seulement au prix d'un taux d'inflation élevé comme le prévoit la courbe de Phillips.

I.4 Méthodologie de recherche

Notre démarche se veut historique, démonstrative et analytique.

L'approche historique nous a conduits à la lecture attentive de l'histoire économique de la RDC pour situer, comprendre et expliquer l'origine de la crise d'emploi en RDC.

La démarche démonstrative a prouvé que la crise d'emploi constitue un des éléments à la base du chômage en RDC. La méthode analytique a procédé par l'examen de la situation globale de l'entreprise congolaise et celle de Kinshasa en particulier.

II. CHÔMAGE DANS LA VILLE DE KINSHASA : ÉTAT DE LIEU ET CAUSE

II.1. Etat de lieu

1. Brève présentation de la ville de Kinshasa

Kinshasa est la capitale de la RDC, une mégapole où se côtoient en parfaite harmonie les 445 tributs locales et les populations étrangères ; Kinshasa est encore le chef-lieu de la province du même nom, l'épicentre de vie politique, économique, socioculturelle et religieuse du pays, le centre d'impulsion et de

diffusion de comportements et attitude divers ainsi que le porte étendard du mouvement sportif, artistique, syndical, universitaire et autres...

A sa naissance en 1881, Kinshasa ne comptait que 500 habitants. Vers 1919, elle avait une population de 14 000 habitants qui occupaient une superficie de 650 hectares, soit une densité de l'ordre de 21 habitants par km². A l'indépendance 1960, la ville s'étendait à une superficie de 5 500 hectares pour une population de 40 000 habitants.

Actuellement suite à une forte poussée démographique du faite de la croissance naturelle du 3,8%, de l'exode rural et des conflits armées, sa configuration a été sensiblement modifiée. Jusqu'en 2015, les estimations situent à environs 15 000 000, l'effectif de sa population au point de la porter au rang d'une mégapole ; sa superficie est de 9.985 km² avec une densité de plus de 70 habitants par km.²

Le pillage de 1992 et 1993, les guerres dites délibération et d'agression de 2002, ayant détruit l'outil de production ont réduit sensiblement le niveau d'activité économique. Ainsi, en l'an 2000 l'emploi représenté 2 % de la population total, 4 % de la population active et 8 % de la population active masculine contre respectivement 8 %, 18 % et 35 % en 1958 (DSRP, 2014). La crise socio-politique des années 1990 et les conflits n'ont fait que précipiter cette tendance négative au point que la crise d'emploi et de formation professionnelle constituent une de cause majeure d'une situation sociale extrêmement difficile. Il en résulte une aggravation de la pauvreté, l'accroissement de la vulnérabilité des populations et l'exacerbation du chômage urbain. Il s'en est suivi une élévation sensible du taux de chômage dans la ville de Kinshasa. Pour s'en rendre compte, il suffit de lire les données du tableau ci-après :

Tableau 1 : Taux de chômage par tranche d'âge à Kinshasa

| Taux de chômage | 10-14 | 15-24 | 25-34 | 35-54 | 55-64 | 65 et plus |
|-------------------|-------|-------|-------|-------|-------|------------|
| Au sens du BIT | 11,8 | 49,9 | 20,4 | 12,3 | 6,5 | 13,7 |
| Au sens élargi | 19 | 59,1 | 33,3 | 20 | 12,8 | 15,4 |
| Doublement élargi | 82,2 | 79,2 | 41,1 | 24,5 | 15,6 | 18,6 |

Source : Établi par nous sur base des données de l'INS, enquête 1,2, 3 (2012)

Ce tableau illustre l'ampleur du chômage, met en cause le mode de régulation macro-économique appliqué et appelle des solutions appropriées.

2. Situation d'emploi en RDC

En 1960, la RDC était la 2^{ème} puissance économique de l'Afrique après l'Afrique du Sud et avait une économie florissante avec environ 14300 Entreprises.

En 2002, le pays comptait à Peine 200 Entreprises dans l'économie formelle¹⁶.

En 2013, la RDC avait 560 Entreprises dont 468 en activité, 6 Entreprises en arrêt, 31 Entreprises fermées.

Kinshasa comptait 215 entreprises dont 145 entreprises en activité, 12 entreprises en arrêt et 8 entreprises fermées.

Tableau 2 : Projet d'investissements agréés aux avantages du code d'investissement en USD

| Année | Nombres de projets | Coûts de projets | Emploi créés |
|-------|--------------------|------------------|--------------|
| 2010 | 121 | 2.861.926 | 15.842 |
| 2011 | 155 | 2.974.142.178 | 12.170 |
| 2012 | 142 | 980.550.022 | 18.096 |
| 2013 | 113 | 2.565.489.748 | 12.704 |
| 2014 | 127 | 3.587.433.265 | 12.744 |
| 2015 | 57 | 1.583.305.537 | 3.970 |

Source : Enquête 1, 2,3

A la lecture de ce tableau, on remarque que l'offre d'emploi est de loin inférieure à la demande d'emploi. Il en résulte un déséquilibre (un chômage) entre l'offre et la demande d'emploi.

Face à cette crise d'emploi formel l'initiative privative informelle est venue au secours de l'économie telle que illustrée dans le tableau ci-après :

Tableau 3 : Répartition de la production informelle selon le type d'emploi en 2012

| Type d'emploi | Effectif | Proportion |
|---------------|-----------|------------|
| Auto-emploi | 2.866.242 | 82,3 |
| Non salarié | 367.434 | 10,8 |
| salarié | 146.955 | 6,2 |
| Mixte | 23.184 | 0,7 |
| Total | 3.342.816 | 100 |

Source : Enquête 1, 2,3

Les données de ce tableau mettent en relief le dynamisme du secteur informel (3.392.816 emplois en 2012) alors que le secteur formel n'avait créé que 18.096 emplois en 2012 (Cfr tableau n°1).

L'auto-emploi est prépondérant dans la répartition de l'activité informelle (82,3%).

La présence de l'auto-emploi est aussi remarquable dans la ville de Kinshasa à travers les activités développées (la menuiserie, maçonnerie, salon de coiffure, petit commerce,...).

¹⁶ Adresse de l'ancien premier Ministre MATATA PONYO devant le sénat congolais, l'éveil économique du Congo, Kinshasa, décembre 2012.

L'emploi non salarié (10,3% vient en 2^{ème} position) ; l'emploi salarié 6,2%, confirme la vue de Mokili (2002) qui soutient : « le sort de l'économie informelle comme l'illustre le fait qu'à Kinshasa, le salaria formel ne touche que moins de 10% de la population en ville »¹⁷.

Par railleur, ces activités informelles se répartissent comme suit :

Tableau 4 : Répartition des emplois par secteurs d'activité et selon le milieu de résidence

| Secteur | RDC | Milieu Urbain | Milieu rural |
|------------|------|---------------|--------------|
| Primaire | 64,9 | 19,5 | 84,2 |
| Secondaire | 7,8 | 14,1 | 4,5 |
| Tertiaire | 27,8 | 66,4 | 14,9 |

Source : Enquête 1, 2,3

De ce tableau, on retient que :

En RDC, 64,9% d'emplois sont créés dans le secteur primaire, 7,8% dans le secondaire et 27,8% dans le tertiaire. Le dynamisme du tertiaire en RDC, pourrait s'expliquer par la faiblesse du secondaire.

Dans le secteur primaire, 84,2% sont créés en milieu rural, 19,5% en milieu urbain.

Sur les 7,8 emplois créés dans le secondaire, 14,1% sont localisés dans le milieu urbain, 4,5% en milieu rural.

Le secteur tertiaire a créé 66,4% emplois dans le milieu urbain, 14,4% dans le milieu rural.

II.2. Causes

Le chômage ne manque pas d'explication dont la plupart contiennent une part de vérité¹⁸ : croissance de la population active, politique monétaire trop restrictive, structure de prélèvements sociaux, concurrence de pays à faible coût de la main d'œuvre l'inadaptation du système de formation, effets du progrès techniques...

Pour Alfred Sauvy¹⁹, l'opinion unanime de tout le temps et en tous lieux a accusé les machines et plus particulièrement le progrès technique de créer le chômage en supprimant les emplois.

En parfaite harmonie avec Sauvy, Léontief affirme : « il est incontestable que la machine évince la main d'œuvre²⁰.

¹⁷ Mokili, J., *La crise congolaise, enjeux et reconstruction*, Paris, Harmattan, 2002, p.314.

¹⁸ Bernard Perret, *L'avenir du travail, les démocraties face au chômage*, Paris seuil, 1995, p.35.

¹⁹ Alfred Sauvy, *la machine et le chômage, le progrès technique et l'emploi*, Paris, Dunod, 1980, p.168.

²⁰ *Idem*.

Dans leur ouvrage « comprendre la macro-économie, Robert LHEIBRONER et AL (1986) affirment : « la première cause du chômage réside dans la demande trop faible et le premier remède consiste à ramener cette demande à un niveau de plein emploi».

Pour Gregory Mankiv (2003)²¹, la rigidité de salaire est une deuxième cause du chômage.

En République Démocratique du Congo, le chômage s'explique par :

- inefficacité de politiques macro-économiques mises en œuvre :
 - Parmi les politiques, la politique de nationalisation des entreprises étrangères connue sous les noms de zaïrianisation et radicalisation ; En confiant les entreprises zaïrianisées ou radicalisées aux acquéreurs, l'Etat a commis une erreur car faute de culture de gestion, ces entreprises sont tombées en faillite et, le personnel en chômage ; Par conséquent, l'emploi qui avait représenté en 1958, 8% de la population totale, 18% de la population active et 35% de la population active masculine, n'a représenté en 2000 que 2%, 4% et 8% respectivement (Ministère du plan 2014)²². Ainsi, l'emploi formel ne touche que moins de 10% de la population²³
 - Le programme d'ajustement structurel en faisant la police de salaire à l'avantage du profit a assaini certains agents de l'Etat en le mettant en chômage ;
- La croissance démographique rapide et incontrôlée, l'arrivée massive des jeunes à la classe active et l'incapacité de l'Etat à les caser, inadéquation entre la formation et le besoin de l'économie.
- La baisse des investissements publics, le mauvais fonctionnement des entreprises publiques et la faillite de certaines entreprises publiques dont le service est nécessaire au fonctionnement d'autres entreprises.
- L'instabilité politique et économique, les guerres dites de libération et d'agression, les pillages de 1992 et 1993, ayant détruit l'outil de production, ont entraîné un chômage de plusieurs personnes.
- L'envahissement du petit commerce par les étrangers.
- La forte migration de la population rurale vers les villes, les guerres à l'Est et à travers le pays, ont privé beaucoup de personnes de leurs emplois.

II.3. Conséquences

Le chômage s'accompagne, en RDC, de la pauvreté : cette pauvreté est la source de beaucoup de maux qui rongent le pays. Le chômage a entraîné l'accroissement des inégalités et l'aggravement de l'insécurité liée à la criminalité, au vol à main armée, au viol, aux extorsions, aux enlèvements, à la délinquance juvénile et sénile.

²¹ Gregory Mankiv, *Macro-économie*, 3^{ème} édition, De Boeck, 2003, p.186.

²² RDC, Ministère du plan, Document de stratégie de réduction de la pauvreté, version intérimaire, février 2014.

²³ Mokili, J., *op. cit.*, p. 314.

La misère de la population, la carence alimentaire, les lamentables conditions de logement et d'habillement, l'accès difficile aux soins de santé, à l'eau et à l'électricité, les désarrois de la jeunesse, les frustrations de la population sont le lot quotidien de la population.

La baisse générale du pouvoir d'achat de la population a rétréci le marché et par conséquent, les investissements nouveaux ce sont raréfiés.

La crise du statut liée au chômage entraîne l'humiliation, la perte de considération du chômeur dans son milieu de résidence : le chômeur se sent méprisé, négligé et abandonné.

La déprofessionnalisation consécutive au chômage conduit certains chômeurs à l'évasion par la drogue, à ressasser les vieilles habitudes de leur milieu d'origine.

Le chômage engendre un nombre important de comportement de déviance sociale : le vol, la prostitution infantile, corruption...

Le chômage augmente la charge sanitaire en raison des maladies qu'il provoque.

Le chômage s'accompagne en RDC de la pauvreté de masse. Cette pauvreté est perçue de différentes manières. Le profil diffère selon le milieu de résidence et varie d'une Province à l'autre. De plus les perceptions de la pauvreté se différencient en fonction des groupes sociaux (DSCR, 2006, p.16). Les perceptions de la pauvreté s'articulent autour de quelques dimensions du vécu des populations. Certains de ces dimensions sont tangibles (besoins fondamentaux non satisfaits, détériorations de facteurs de production et faible accès aux services sociaux de base) et d'autres intangibles (manque de paix, culture d'impunité renforçant la corruption, l'injustice et l'exclusion).

La pauvreté en RDC est un phénomène de masse, généralisé et chronique (DSCR, 2006, p.5).

Elle est caractérisée par :

- *Les besoins fondamentaux non satisfaits.*

Les résultats du sondage d'opinion sur la perception de la pauvreté par la population Congolaise (SOPPOC) indiquent que 79 % de la population ne sont pas satisfaits de leur consommation alimentaire, 81% ne sont pas satisfait de leur logement ; 82% de la population ont déclaré ne pas être en mesure de se prendre en charge en matière des soins de santé ; 84% des personnes sondées se disent en difficulté de s'habiller décentement.

- *Détérioration des facteurs de production : (travail et capital).*

La pauvreté est perçue, d'une part, comme une situation de faible production, de manque d'acheteur et d'inexistence de voix d'évacuation. D'autre part, elle se perçoit comme un manque d'emploi, d'initiative et des visions à long terme du fait de l'inexistence d'entreprises capables de créer des emplois pour la population active. La pauvreté c'est aussi le manque de capital.

Ceci est traduit par l'incapacité d'accéder aux crédits pour démarrer une activité productive.

- *Absence de la paix.*

La situation de conflit qu'a traversée la RDC et continue à traverser l'EST, a un impact négatif sur le bien-être de sa population.

La pauvreté est identifiée au déplacement continu et à la perte de bien provoquée par le conflit.

- *Impunité, corruption, injustice et exclusion.*

Les Congolais fustigent la culture d'impunité dans laquelle ils vivent. Cette dernière encourage la corruption, l'injustice et l'exclusion.

- *Faible accès aux services sociaux de base.*

Les résultats de l'enquête 1, 2,3 révèlent au niveau national, les taux de pauvreté monétaire (71,34% de pauvre) et l'inégalité (indice de Gini de 40 %) fort élevés et variable selon les milieux de résidence (61,49% de pauvres urbains avec Gini de 40% contre 75,72% de pauvres ruraux avec Gini de 36%). La pauvreté en RDC est un phénomène de masse, généralisé et chronique (DSCR, 2006, p.5).

Les résultats du sondage d'opinion indiquent que 76% des ménages ne sont pas satisfaits de la scolarisation de leurs enfants, 82% de leur soin de santé. Par ailleurs, les résultats de l'enquête 1, 2,3, révèlent au niveau national de taux de pauvreté monétaire (71,34% des pauvres) et l'inégalité (indice de Gini de 40%) fort élevés et variables selon les milieux de résidence (61,49% de pauvres urbains avec Gini de 40% contre 75,72% des pauvres ruraux avec Gini de 36%).

La pauvreté en RDC est un phénomène de masse, généralisé et chronique (DSCR, 2006).

Galbraith (1980) donne deux explications de cette pauvreté, à savoir :

- La principale explication de la pauvreté de masse que l'on trouve... c'est que le groupe en question, généralement un pays, est naturellement pauvre. Il s'agit des ressources naturelles : le sol est rocheux, aride et insuffisant, les ressources comme les minérales ou les hydrocarbures sont abondantes. Quand un grand nombre de personnes sont confrontées à un environnement chiche et résistant, le résultat est inévitable : le fruit de ces efforts est faible et tout le monde est pauvre.
- Après celle-ci, l'explication la plus courante de la pauvreté et de la richesse est celle qui invoque le régime politique et économique²⁴.

²⁴ Galbraith, *Théorie de la pauvreté de masse*, Paris, Gallimard, 1980, pp.17-18

III. PERSPECTIVES DE RÉDUCTION

III.1. Réduction du chômage dans le reste du monde

En 1993, Roosevelt arrive à la maison Blanche et trouve 12 Millions d'Américains à la rue, les Banques au bord de la banqueroute. Le président Américain va lancer les grands travaux en créant beaucoup des projets d'investissements dont le plus important fût celui de l'autorité de la vallée de Tennessee. Dix ans après, on comptait encore dix millions des chômeurs aux USA ; ce qui était un résultat positif, mais insuffisant.

En Allemagne, influencé par la doctrine de Keynes, le gouvernement Allemand décida de prendre les choses en mains pour redresser l'économie en ruine. Le chancelier Von Popen compte en 1932, six millions des chômeurs dans son pays. Il opte pour le financement de grands travaux.

En quelque mois, les chômeurs sont moins nombreux en Allemagne. Adolphe Hitler décide de poursuivre la même politique et un an après son règne, le chômage était réduit de la moitié.

En France, la période de la crise économique de 1929 à 1936 était caractérisée par une instabilité économique et politique. En 1929, André Tardieu, président du conseil voudrait lancer un premier plan quinquennal. Il propose cinq milliards de Francs pour le financement des grands travaux selon le schéma de l'action sur la demande globale enseigné par Keynes mais son gouvernement tombe avant une année de règne.

Le gouvernement suivant n'a pas suivi le plan Tardieu et il tomba aussi sans succès.

En 1935, Pierre Laval veut restaurer la valeur or du Franc, mène une politique systématique de déflation qui a ruiné le pays : réduction de prix, de salaire des fonctionnaires et même de la dette publique. Pierre Laval tombe en laissant l'économie en ruine, le résultat de la politique économique Française était pareille à celui de la politique économique Américaine du fait que, en développant la demande, on freinait l'offre en même tant. Cette politique eut pour conséquence la dévaluation, la baisse de la production et l'augmentation sensible des besoins d'importation. C'était donc un fiasco total sur le plan économique.

III.2. Réduction du chômage en RDC

En RDC, la politique des grands travaux (complexe sidérurgique de Maluku, la ligne haute tension Inga Shaba...), s'est soldée par la création des Eléphants Blancs. Toutes ces politiques mises en place n'ont pas pu réduire le taux de chômage à un niveau acceptable (3%).

La persistance de ce chômage met en cause le mode de régulation économique en place.

Il faut donc le changer. Ainsi, le combat contre le chômage en RDC, passe par : le Changement de la mentalité et des attributions causales du Congolais, d'une part, actuellement, certains Congolais s'accommodent à la souffrance et

attribuent le non développement de la RDC aux Blancs qui conspirent contre le pays à cause de ses richesses.

Par cette mentalité, les Congolais ne se mettent pas au centre de leur développement et espèrent que les Blancs viendront développer leur pays. D'autre part, il faut mettre en place les institutions du développement. En effet, la mentalité d'un peuple et son comportement dictent le genre d'institution qu'il se donne. Le changement de la mentalité Congolaise doit transparaître dans le respect de la devise et de l'hymne nationale. Ainsi, pour réduire le chômage en RDC, il faut à la fois des solutions politiques et industrielles.

III.2.1. Solution politique

- Dans le contexte de l'économie libérale tempérée du type économie sociale du marché, d'une part et du développement à la base à partir du territoire, d'autre part, l'Etat prend en charge, entant que catalyseur et organisateur des forces vives, les investissements en infrastructures et en industrie de base, institue un cadre juridique et règlementaire incitatif.
- Permettre la migration de Congolais à travers le monde : pour ce faire, l'Etat doit alléger les conditions et le coût d'octroi de passeport ;
- Assurer la retraite régulière et encourager la retraite prématurée, permettre aussi aux retraités de créer, grâce à leur pension de retraite, les entreprises semblables à celles où ils travaillaient ;
- Contrôler l'exode rural : cela exige la paix et la sécurité des Congolais où qu'ils soient, la création des activités économiques non agricoles dans le milieu rural, investir en milieu rural : le milieu rural Congolais abrite 70% de la population et constitue une main d'œuvre nécessaire pour les travaux intensifs en main d'œuvre.

III.2.2 Solution industrielle

Le développement va mieux lorsque la population se nourrit mieux, se vêtit mieux, se soigne mieux. La solution industrielle doit se préoccuper d'abord de la création des Entreprises qui satisfont la demande locale, en suite de celles qui visent à satisfaire la demande extérieure.

- ✓ Entreprises qui satisfont la demande locale

La création de telles Entreprises revient prioritairement aux investisseurs nationaux. Dans le cas de la RDC où l'on manque assez d'investisseurs nationaux, l'armée, les églises, les partis politiques, les syndicats... peuvent jouer exceptionnellement ce rôle :

- Les entreprises à créer, en tenant compte de l'alimentation des Kinois sont :
 - Les entreprises productrices de Chickwangué (Chickwanguerie) : malgré la demande élevée de la chickwangué dans la ville de Kinshasa, il n'existe aucune entreprise spécialisée dans sa fabrication. Une telle entreprise aurait un effet d'entraînement en amont (développement de champs de manioc) et en aval (le commerce du produit fini). Il y a donc création d'emploi au niveau des champs, de l'entreprise et au niveau du commerce ;
 - Les entreprises productrices du fufu (fufuterie) : commentaires (cfr ci-haut).

- Les entreprises productrices du riz (rizerie) : elle entraîne en amont la culture du riz et en aval la fabrication des baignés, des boissons. A chaque niveau il y a création d'emploi ;
- Une pêcherie industrielle : elle entraîne en amont des activités de fabrication et de réparation de filets de pêche, des pirogues et en aval, les activités de conservation (en boîte de conserve, en poisson salé ou fumé).
- Les entreprises productrices des huiles (de palme, d'arachide...) : elles ont un entraînement en amont important et intensif en main d'œuvre. Elles suscitent en amont la création de palmarès, des champs d'arachides et en aval, la savonnerie...
- Entreprises productrices d'eau et d'électricité : il faut une gestion décentralisée de la SNEL et de la Régideso.
- Les entreprises pour vêtir les Congolais
 - Les entreprises à retenir dans cette catégorie sont :
 - Les entreprises productrices d'habit : elles entraînent en amont le développement de la culture de coton, de sisal, punga, élevage des moutons et en aval les activités de confection tissage, filature ;
 - Les entreprises de production de soulier : elles entraînent en amont l'élevage de gros bétails, le développement de chasse et en aval, le commerce.
- Les entreprises pour soigner les Congolais
 - On peut citer dans cette catégorie :
 - Les hôpitaux et les centres de santé : ils doivent fonctionner dans le cadre de leur industrie, ce qui leur permettra d'importer la technologie à l'aim de moderniser leur équipement ;
 - les laboratoires pharmaceutiques doivent utiliser les pharmaciens formés dans des facultés pour la production locale des médicaments adaptés à nos réalités et ce, dans le cadre de l'industrie.

Outres ces industries, l'industrie touristique et culturelle doivent être réorganisées.

L'industrie musicale doit s'adapter aux réalités du moment, c'est-à-dire au rythme de la rumba congolaise et être séparée de l'industrie de danse qui, elle n'est pas encore mise en place et qui doit travailler en complémentarité avec l'industrie musicale.

- ✓ Les entreprises qui satisfont la demande extérieure

La RDC a encore la chance de satisfaire la demande extérieure non en matière première comme il est de coutume mais, en produit fini.

Pour se faire, toutes les matières premières d'origine agricole et minière jusque-là exportées en l'état doivent subir une transformation complète à Kinshasa car à chaque étape de la chaîne de valeur il y a nécessité d'embaucher la main d'œuvre.

Ainsi, le café, le thé, le cacao, les grumes... doivent achever complètement leur chaîne de valeur au niveau local.

Par ailleurs, les matières premières d'origine minérale (cuivre, diamant, or, pétrole...) doivent aussi être transformées en produit fini sur place.

CONCLUSION

A la lumière des points traités dans cet article, nous disons que la crise d'emploi en RDC tire ces origines de la destruction de l'outil de production occasionnée par les pillages et des guerres, l'exode rural, les mesures économiques de la Zaïrianisation et de la radicalisation, la baisse des investissements publiques, la faillite des certaines entreprises publiques...

Cette crise d'emploi a eu comme conséquence le chômage qui s'accompagne de la pauvreté.

Et la pauvreté nous apporte chaque jour un lot important des mauvaises nouvelles : vol à main armée, extorsion, misère de la population, la carence alimentaire, les lamentables conditions de logement et d'habillement, l'accès difficile aux soins de santé, à l'eau et à l'électricité...

Cette crise d'emploi n'est pas une fatalité ni un sort décidé et jeté par le ciel, elle est l'œuvre de politiques économiques mises en œuvre par les hommes et ne pourra être résolue que par les hommes. Ainsi, le départ à la retraite, l'allégement des conditions de sorti du pays sont les voies de sorti de la crise en RDC.

En outre, les politiques des grands travaux et l'industrialisation pourront aussi contribuer à la résolution de cette crise d'emploi à Kinshasa. Ainsi, avons-nous pensé à la création d'industries qui nourrissent, vêtissent et soignent les Congolais, d'une part et d'autre part, les industries qui satisfont la demande extérieure en produits finis.

BIBLIOGRAPHIE

1. Alfred Sauvy, *la machine et le chômage, le progrès technique et l'emploi*, Paris, Dunod, 1980.
2. ARJO KLAMER, *Entretiens avec les économistes Américains*, Floch Mayenne, 1988.
3. Bernard Perret, *l'avenir du travail, les démocraties face au chômage*, Paris seuil, 1995.
4. Bremond G., *Dictionnaire économique et social*, Paris, Hatier, 1981.
5. Bremond, J., *Dictionnaire économique et social*, Paris, Hâtier, 1982.
6. Coquery-Vindrovitch, *L'Afrique Noir, permanence et rupture*, Paris, Payot, 1985.
7. Du Mont R., *L'Afrique Noir est mal partie*, Paris, Commission économique pour l'Afrique, 1962.
8. Dufort G et Gouault, *Économie générale*, Tome 1, Paris, Foucher, 1972.
9. Frédérique Bec, Pierre Cahuc et al., *Analyse macro-économique*, Paris, La Découverte, 2007.
10. Galbraith, *Théorie de la pauvreté de masse*, Paris, Gallimard, 1980.
11. Gregory Mankiv, *Macro-économie*, 3^{ème} édition, De Boeck, 2003.
12. Hyden G, *La crise Africaine et la paysannerie non capturée*, Paris, Politique Africaine, juin 1985.
13. Juglar C., *Les crises commerciales et leur retour périodique*, Paris, Gullaumin, 1889.
14. Lecaillon J., *Les mécanismes de l'économie*, Paris, Cujas, 1966.
15. Mokili, J., *La crise congolaise, enjeux et reconstruction*, Paris, Harmattan, 2002.
16. Ndongala Tadi Lewa, « Mutation structurelle de l'économie traditionnelle dans le Bas-Congo », in *Cahiers économiques et sociaux*, volume IV, numéro 1, Kinshasa, IRES, Mars 1966.
17. Paul Samuelson, *l'économique*, Paris, Armand Colin, 1982.
18. RDC, Ministère du plan, Document de stratégie de réduction de la pauvreté, version intérimaire, février 2014.
19. Samir Amin, *La gestion capitaliste de la crise*, Paris, L'Harmattan, 1995.
20. Timber Laike Llyod, *L'Afrique en crise*, Paris, L'Harmattan, 1985.